

## Compte rendu Conseil Municipal du 25 février 2021.

Début de séance 18h15,

Présents, Noémie Brosille, Virginie Nallet, Françoise Trescol, Albano Fabris, David Sabatier, Sébastien Assezat, Roselyne Peyrouze-Vetter, *Calvo gæc Piemick*  
Absents excusés Joelle Busto pouvoir à Roselyne Peyrouze-Vetter, Benoit Bouchardon pas de pouvoir donné.

### 1/ Renouvellement convention pour la valorisation des certificats d'économie d'énergie issus d'opérations sur les patrimoines des collectivités.

Convention signée avec le SDE07 permettant d'obtenir des subventions, cette convention a permis lors de la rénovation énergétique des logements de Roumezoux d'accéder à des aides non négligeables, elle se termine et doit être signée à nouveau pour une période de 3 ans, 8 pour 1 abstention

### 2/ Modification des statuts de la CAPCA

La communauté d'agglomération Pivas Centre Ardèche souhaite pouvoir passer des marchés publics au nom et pour le compte des communes. Pour cela les statuts de la CAPCA doivent être modifiés, à l'avenir cela permettra de faire des groupements de commande (fournitures, voiries....) de façon à obtenir des conditions plus avantageuses pour les communes, unanimité

3/ Délibération pour la demande de subvention auprès de la région AURA pour l'aménagement de la Place de la Peyratte, la délibération prise auparavant n'était pas assez complète, la région souhaite avoir un montant estimatif des dépenses prévues. Unanimité.

### 4/ Informations diverses :

Une convention est signée entre la commune de Vernoux-en-Vivarais et St Julien le Roux, pour la mise à disposition de personnel communal technique pour des besoins ponctuels. La commune de St Julien le Roux n'a ni les moyens financiers ni la charge de travail pour créer un emploi, toutefois il est parfois nécessaire de prévoir des menus travaux, cette convention permettra de les anticiper avec Vernoux-en-Vivarais et sera refacturé selon le taux horaire de l'agent qui reste employé par Vernoux.

Point sur les travaux de voirie à prévoir en 2021, campagne d'emplois un peu plus importante que celle de 2020, travaux de réfection de la partie menant à Lubasson, sécurisation et pérennisation de la voirie.

Point sur l'avancement des devis pour la place, 5 entreprises reçues seulement 2 ont fait des devis, des modifications de devis sont en cours. Les demandes de subventions ont été déposées auprès de la région, du département et de l'état.

Fin de séance 19h30.



Mme le Maire  
Roselyne Peyrouze-Vetter  
Saint-Julien-Le Roux

- 2 MARS 2021